

**PREMIERE RENCONTRE DES « COMITES NATIONAUX –PCD » ORGANISEE PAR LA  
COMMISSION DE LA CEDEAO**

-----

**DISCOURS DE MONSIEUR LE DIRECTEUR DE CABINET, REPRESENTANT MONSIEUR LE  
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

-----

**A ABIDJAN LES 15 ET 16 JANVIER 2010**

---

Monsieur le Commissaire chargé des politiques macroéconomiques de la  
CEDEAO,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations sous  
régionales et Internationales,

Mesdames et Messieurs les Responsables des Comités nationaux de  
Développement,

Mesdames et Messieurs les journalistes et représentants d'organes de  
presse,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi de prendre la parole ce matin, au nom de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, empêché, à l'occasion de cette première rencontre des Comités Nationaux du Programme Communautaire de Développement, organisé par la CEDEAO.

Monsieur le Ministre me charge d'exprimer sa profonde gratitude aux responsables de la CEDEAO, pour avoir honoré la Côte d'Ivoire, à travers le choix du district d'Abidjan, pour abriter cette rencontre.

Je voudrais également exprimer mes sincères remerciements à tous les invités, et particulièrement, les délégués des pays frères de la sous région, à qui je souhaite la bienvenue et un agréable séjour en terre ivoirienne.

Cette première rencontre des Comités Nationaux du Programme Communautaire de Développement, intervient au moment où nous abordons, avec optimisme, l'année 2010.

Aussi, voudrais-je, au nom de Monsieur le Ministre, vous présenter mes vœux de santé, de paix et de réussite individuelle et collective.

Je souhaite ardemment que cette année enregistre des avancées notables au titre des chantiers économiques entamés par les instances communautaires, afin d'impulser significativement l'intégration sous régionale par ce canal.

### **Honorables invités, Mesdames et Messieurs,**

Les évolutions récentes de la conjoncture internationale, matérialisées notamment par la crise mondiale et ses conséquences multiformes sur les économies fragiles, ont mis en exergue l'importance et la pertinence du choix opéré par nos pays, d'aborder à une échelle communautaire, les grands problèmes économiques et de développement.

La mise en place du Programme Communautaire de Développement s'inscrit dans cette approche globale, permettant de mettre en cohérence des initiatives sectorielles au niveau des Etats, afin de les inscrire dans une dynamique d'ensemble, garantissant plus d'efficacité et de meilleurs résultats.

Cela implique une compréhension partagée par l'ensemble des acteurs gouvernementaux, institutionnels et opérationnels.

A cet égard, il est heureux que la Commission de la CEDEAO ait créé le programme Communautaire de Développement, avec des centres déconcentrés dans chaque Etat.

Mieux, le processus d'élaboration et d'opérationnalisation de ce programme a connu une avancée significative, notamment, avec le recrutement du responsable du projet au niveau de la Commission de la CEDEAO et le lancement des études nationales.

La présente étape de ce processus est très importante, dans la mesure où il s'agit, pour les participants, de s'informer sur l'état d'avancement du projet et de faire des propositions permettant de donner une impulsion nouvelle au projet, dont nous attendons la finalisation à brève échéance.

## **Honorables invités, Mesdames et Messieurs,**

Nous avons l'obligation de créer les conditions permettant d'atteindre, à l'horizon 2020, l'objectif fixé par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, à savoir, faire de l'intégration socioéconomique une réalité, en passant d'une CEDEAO des Etats à une CEDEAO des peuples.

Pour ce faire, certaines dispositions s'imposent, afin de garantir le succès du Programme Communautaire de Développement.

Il s'agit, notamment, de :

- arrêter des mécanismes financiers, intégrant les exigences de gouvernance et d'efficacité dans l'action ;
- tirer profit des expériences d'autres organes communautaires, en l'occurrence l'UEMOA, en terme de cohérence et de complémentarité ;
- prendre en compte les difficultés de financement dans la définition de projets viables, à effets de levier important ;
- définir des priorités répondant aux besoins réels des populations et retenus par les Etats ;
- adopter un chronogramme tenant compte de la capacité des organes communautaires et des Etats à mettre en œuvre les axes d'intervention retenus.

Comme vous pouvez le noter, les attentes et les implications du Programme Communautaire de Développement (PCD) sont nombreuses et très importantes.

Je voudrais donc inviter les participants à s'impliquer pleinement dans les travaux, pour garantir le succès de ces assises.

C'est sur cet appel que je voudrais clore mon propos, en déclarant ouvert, la première rencontre des « Comités Nationaux-PCD » organisée par la commission de la CEDEAO.

Bon séjour à tous les délégués.

Merci de votre aimable attention.

**KOFFI AHOUTOU Emmanuel**